

Les désobstructions de seconde main dans trois grottes préhistoriques du département de l'Hérault

Jean-Yves Bigot, Daniel Caumont et Anthony Mirico

L'attribution de « premières » au profit de personnes ou de clubs spéléologiques est un fait assez courant, car la plupart des découvreurs se posent peu de questions sur le bris des concrétions ou les passages étrangement commodes à franchir. Or, on sait que les hommes préhistoriques explorent depuis longtemps les cavernes munis d'outils servant à briser les concrétions (Bigot & Caumont, 2019). Ils n'hésitent pas à entreprendre des désobstructions dans le but de suivre l'eau qui s'écoule sur le sol des grottes (Bigot & Bruxelles, 2019). En cela, l'homme préhistorique est un explorateur qui a parcouru les grottes bien avant l'arrivée des spéléologues modernes.

Beaucoup de spéléologues ont cru faire des découvertes en « première », alors qu'ils n'étaient que les seconds. C'est notamment le cas dans les cavités anciennement fréquentées par les hommes de la Préhistoire. Ces « premières » spéléologiques, qui n'en sont pas vraiment, résultent souvent de re-désobstructions.

Les lignes qui suivent peuvent être lues comme un complément à l'historique de trois cavités de l'Hérault dont la première exploration n'est pas le fait des spéléologues modernes. Ainsi, il est possible de restituer une histoire plus fidèle des grottes en n'oubliant personne. La vision élargie des faits spéléologiques tranche parfois avec celle des trop complaisants bulletins de clubs entièrement dédiés à la gloire des explorateurs. Les spéléologues modernes auraient-ils exploré des grottes de seconde main ?

C'est la question à laquelle, il faut répondre en proposant trois exemples de cavités, toutes situées dans le département de l'Hérault : la baume Cambrette, la baume du Capelan et la grotte du Bois de Long.

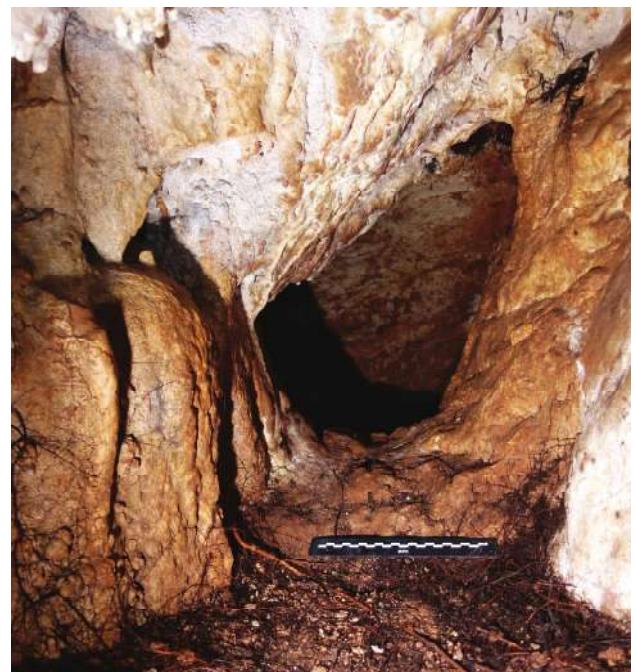
1. La baume Cambrette

a. La première salle

La baume Cambrette (Saint-Martin-de-Londres) est une cavité préhistorique dans laquelle on trouve une concréction-fontaine (Bigot, 2021a) : sorte de spéléofact monumental recueillant l'eau du plafond. Une étude de la céramique recueillie dans la cavité a permis de l'attribuer au Néolithique final (Galant, 1995).

Le 26 juin 2021, une première reconnaissance, jusqu'à un puits-ressaut de 6 m, a permis de se convaincre d'une incursion ancienne (Bigot, 2021b). En effet, il semblait évident que des hommes avaient franchi cet obstacle vertical bien avant l'explorateur officiel Robert de Joly (1930).

Certes, on retrouve la marque de son passage dans les traces récentes de pointerolle sur le côté droit de l'étroiture (fig. 1) ; cependant plusieurs éléments accréditent l'hypothèse d'une incursion beaucoup plus ancienne. Cette hypothèse d'une incursion ancienne s'oppose à celle émise par les archéologues qui considèrent que la deuxième salle située après l'étroiture

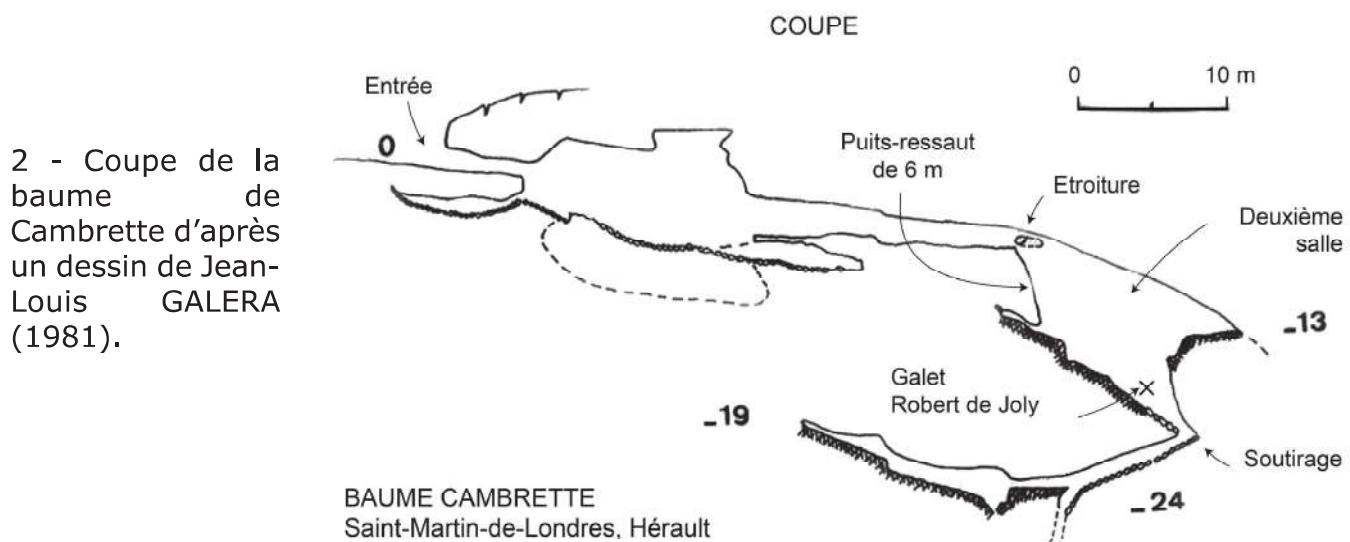


1 - Traces subhorizontales d'élargissement (à droite) sur le côté de l'étroiture.

n'était pas accessible aux hommes préhistoriques : « on ne peut penser que les deux galeries inférieures aient été pénétrables au Néolithique. Ceci écarte toutes possibilités d'utilisation de la deuxième salle comme lieu sépulcral initial. Le matériel trouvé dans cette salle proviendrait donc du réseau supérieur » (Galant, 1995).

Une deuxième visite s'imposait pour descendre le puits-ressaut (P 6) avec du matériel cette fois, afin de faire toute la lumière sur une hypothétique incursion ancienne...

b. La deuxième salle



Le 22 juillet 2021, une échelle et une corde sont jetées dans l'étroiture (Bigot, 2021c) et dans le puits-ressaut de 6 m de profondeur (fig. 2). En bas, la boue, de couleur ocre, et le piétinement ont fait disparaître toutes traces d'incursion. Plus bas, un soutirage naturel conduit à une salle remplie d'argile de couleur plus claire.

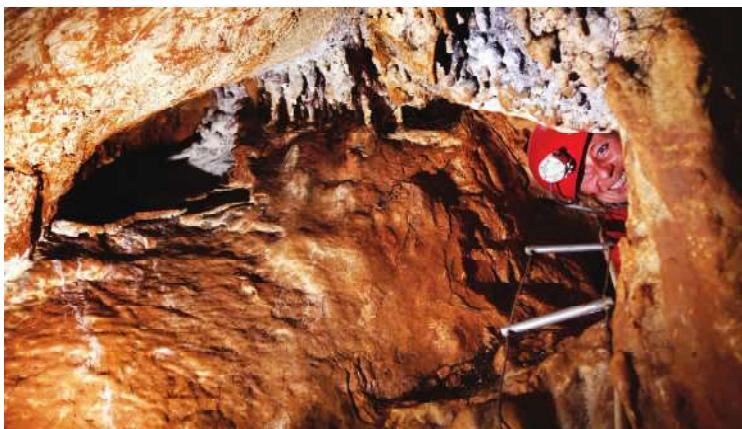
Certes, l'homme n'est pas venu dans la partie ouverte par le soutirage, mais nous savons qu'il est venu jusqu'au bas du puits-ressaut de 6 m. D'après Philippe Galant (1995), des fouilles ont été pratiquées dans la grotte par Jean Arnal entre 1930 et 1936. Le site noté 2 correspond au bas de la 2e salle (base du puits-ressaut de 6 m) et a livré des tessons de céramique. C'est là qu'a été retrouvé « un gros galet sphérique de granit » signalé par Robert de Joly en 1930 ; galet dont il attribue le transport aux eaux souterraines à l'origine du creusement de la grotte...

Robert de Joly était un grand explorateur de cavernes, mais pas un spéléologue au sens de Martel, qui s'est beaucoup plus intéressé à la formation des cavernes. Ce « gros galet sphérique de granit », toujours en place dans la grotte, fait partie intégrante du matériel archéologique ; car la présence d'un tel galet dans la cavité n'est absolument pas naturelle.

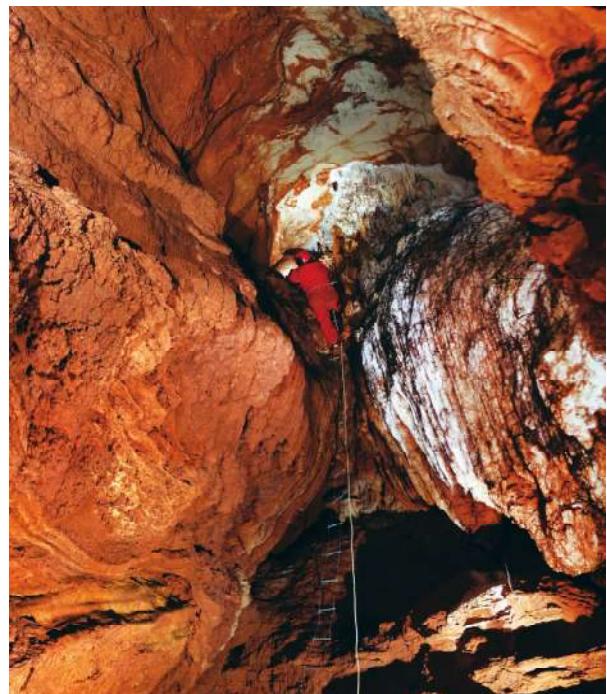
Les éléments relevés dans la deuxième salle située au fond du puits (P 6) sont :

- un boulet en roche magmatique (« galet sphérique » de R. de Joly),
- des tessons de poteries de couleur noire provenant d'un même vase,
- une tête de fémur humaine,
- un objet trouvé en basalte pris dans la calcite,
- de nombreuses concrétions brisées.

La plupart des auteurs pensent que l'étroiture n'a pas été franchie aux périodes préhistoriques (fig. 3). Or, il est difficile d'imaginer que des hommes de la Préhistoire aient jeté des objets et ossements depuis le sommet du puits de 6 m (fig. 4)...



3 - L'étroiture au sommet du puits-ressaut de 6 m a été élargie à différentes périodes : au Néolithique, puis au XX^e siècle.



4 - Le puits-ressaut de 6 m permet d'accéder à la 2^{ème} salle. L'étroiture s'ouvre au sommet de la salle entre les concrétions.

Pour s'en convaincre, il faut reprendre un à un les éléments observés dans la deuxième salle, à commencer par le galet sphérique de Robert de Joly.

c. Le galet sphérique de Robert de Joly et les autres indices de fréquentation

Un « gros galet sphérique de granit » a été signalé par Robert de Joly. Ce galet n'est pas venu naturellement dans la cavité, car la plupart des remplissages qui colmatent la grotte sont des sédiments fins (argile).

Cette boule de pierre, partiellement recouverte d'une fine gangue de calcite, présente des traces d'éclatement par percussion assez nettes (fig. 5). Il ne s'agit pas d'un « élément de mouture (molette ou fragment de meule) » (Galant, 1995), mais plutôt d'un objet à usage de marteau. Une autre hypothèse pourrait être celle d'un outil capable de briser des concrétions lors d'un aménagement ou d'une désobstruction.

Dans la deuxième salle, la plupart des tessons de céramique ont été prélevés par Jean ARNAL ; seuls quelques tessons noirs issus d'un même objet sont encore observables. Une tête de fémur humain dépasse de l'argile et évoque un lieu de sépulture. Dans l'éboulis concrétionné, on trouve un objet verdâtre percé d'un trou d'environ 2 cm de diamètre.

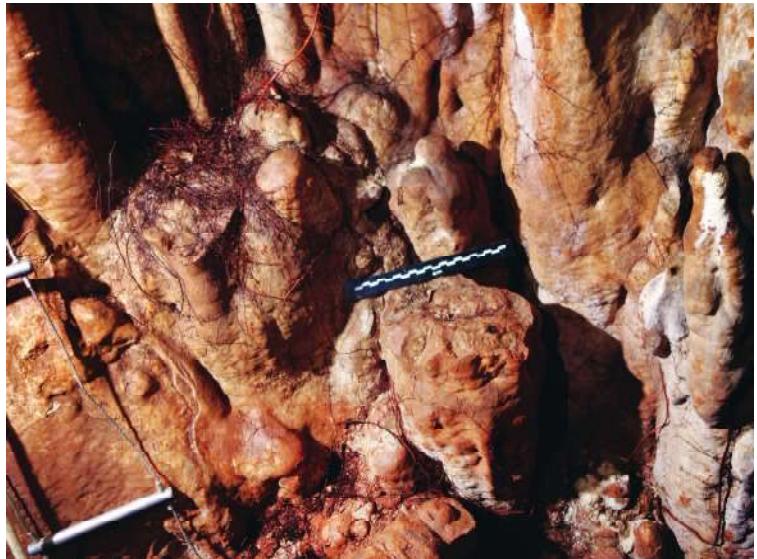
L'objet perforé est assez fragile et semble avoir été fabriqué dans un basalte aujourd'hui altéré.



5 - Le « gros galet sphérique de granit » signalé par R. de JOLY comporte des traces d'éclatement par percussion.

Par ailleurs, on trouve des concrétions brisées tout au long du parcours : juste après l'étroiture, au plafond de la deuxième salle et en bas du puits-ressaut de 6 m.

En effet, des stalagmites, situées juste derrière l'étroiture, ont été brisées à leur base, permettant d'y poser le pied à plat (fig. 6). Il s'agit en fait de marches très pratiques pour entrer et sortir de l'étroiture qui domine le vide.



6 - Socle d'une stalgmite brisée servant de marche.



7 - Concrétions brisées et scellées par la calcite.

Enfin, en bas du puits on trouve un endroit immaculé où gisent des débris de concrétions scellés par la calcite (fig. 7). Tous ces indices montrent que des hommes sont venus dans la deuxième salle de la grotte avant l'arrivée des explorateurs du XXe siècle.

En outre, au bas du P 6, on trouve des fragments de calcite provenant de la désobstruction moderne, notamment de l'élargissement basale de l'étroiture. Ces fragments conservent des laminas de croissance de couleur grise (traces de suie) correspondant à la période préhistorique d'utilisation de la cavité.

d. Examen détaillé de l'étroiture

L'examen détaillé de l'étroiture montre que les traces d'outil sont modernes et ont été pratiquées en vue d'un élargissement du passage. Ces traces correspondent en gros à l'enlèvement de la calcite qui s'est formée depuis la période préhistorique. Le travail à l'aide d'un outil (pointerolle) n'a pas fait qu'enlever la calcite récente, elle a aussi détruit une partie de la calcite ancienne séparée par un liseré plus sombre (suie). Les hommes de l'équipe Robert de Joly sont probablement les auteurs de cette remise au gabarit de l'étroiture.

En effet, une observation fine permet de distinguer les couches de calcite qui ont fini par réduire la largeur de l'étroiture, notamment dans sa partie basse. En revanche, dans sa partie haute, on voit des concrétions travaillées qui ne sont pas, ou très peu, recouvertes par une calcite récente (fig. 8).

Tous ces indices montrent que l'étroiture a été élargie anciennement ; puis après une longue phase de concrétionnement, a été élargie de nouveau dans sa partie basse à l'aide d'un outil moderne (pointerolle).

Les différents éléments retrouvés au fond du puits-ressaut de 6 m et l'examen de l'étroiture montrent que la grotte a été fréquentée anciennement jusqu'à la deuxième salle.

Les explorateurs des années 30 ont pu croire qu'ils étaient les premiers, alors qu'ils n'ont parcouru qu'une cavité de seconde main. La même histoire a eu lieu dans la baume du Capelan où les explorateurs des années 40 ont pu croire qu'ils faisaient une « première ».

Figure 8. L'étroiture au sommet du puits-ressaut de 6 m.

En haut, on observe des bris laissant apparaître des lames non recouvertes par une calcite plus jeune.

Tandis qu'en bas, la calcite qui s'est reformée a été enlevée à la pointe d'un couteau.



2. La baume du Capelan

a. Une cachette de prêtre réfractaire ?

Le 12 juillet 2023, une sortie désobstruction au fond de la baume du Capelan (Pégairolles-de-Buèges) a été l'occasion de réexaminer la grotte (Bigot, 2023a). Cette cavité est située dans une zone peu accessible de la montagne de la Séranne, c'est sans doute la raison pour laquelle la grotte aurait été utilisée comme cachette par un prêtre réfractaire (capelan = curé en occitan)...

La date de 1799, suivie du mot « persécutions », a été gravée dans la calcite. Officiellement, la grotte a été explorée par le Groupe Spéléologique du Club Cévenol le 10 novembre 1946 (Gersam, 1992). Une des premières mentions de la cavité est due à des entomologistes (Tuzet et al., 1947). Toutefois, avant l'arrivée des premiers spéléologues - et bien avant qu'un curé s'en serve de cachette - la grotte était fréquentée depuis longtemps déjà.

Rappelons que la date de 1799 n'a pas été gravée par le curé, mais par d'autres personnes qui ont souhaité rappeler un événement passé. En effet, la période de persécution des prêtres pendant la Révolution se situe plutôt vers 1792, après cette date les lois ont été considérablement assouplies. En 1799, il n'était plus utile de se cacher pour échapper à la guillotine.

b. Indices de fréquentation ancienne

Les indices d'une fréquentation ancienne seront décrits du fond vers l'entrée ; car ils ont été identifiés tardivement, une fois parvenus au fond de la grotte. En effet, il est rare de relever ces indices au premier coup d'œil lors d'une visite aller. Le fond boueux de la grotte (-17) ne révèle aucun indice de fréquentation humaine, mais au sommet du puits de 8 m (P 8) des bris de stalactites ne peuvent s'expliquer par un phénomène naturel...

Ces stalactites brisées situées au-dessus d'une stalagmite, aurait pu servir d'amarrage à une corde pour descendre le P 8 (fig. 9 >).

Il est évident qu'il s'agit de bris anthropiques qu'on ne peut attribuer aux spéléologues modernes, beaucoup trop respectueux des concrétions.

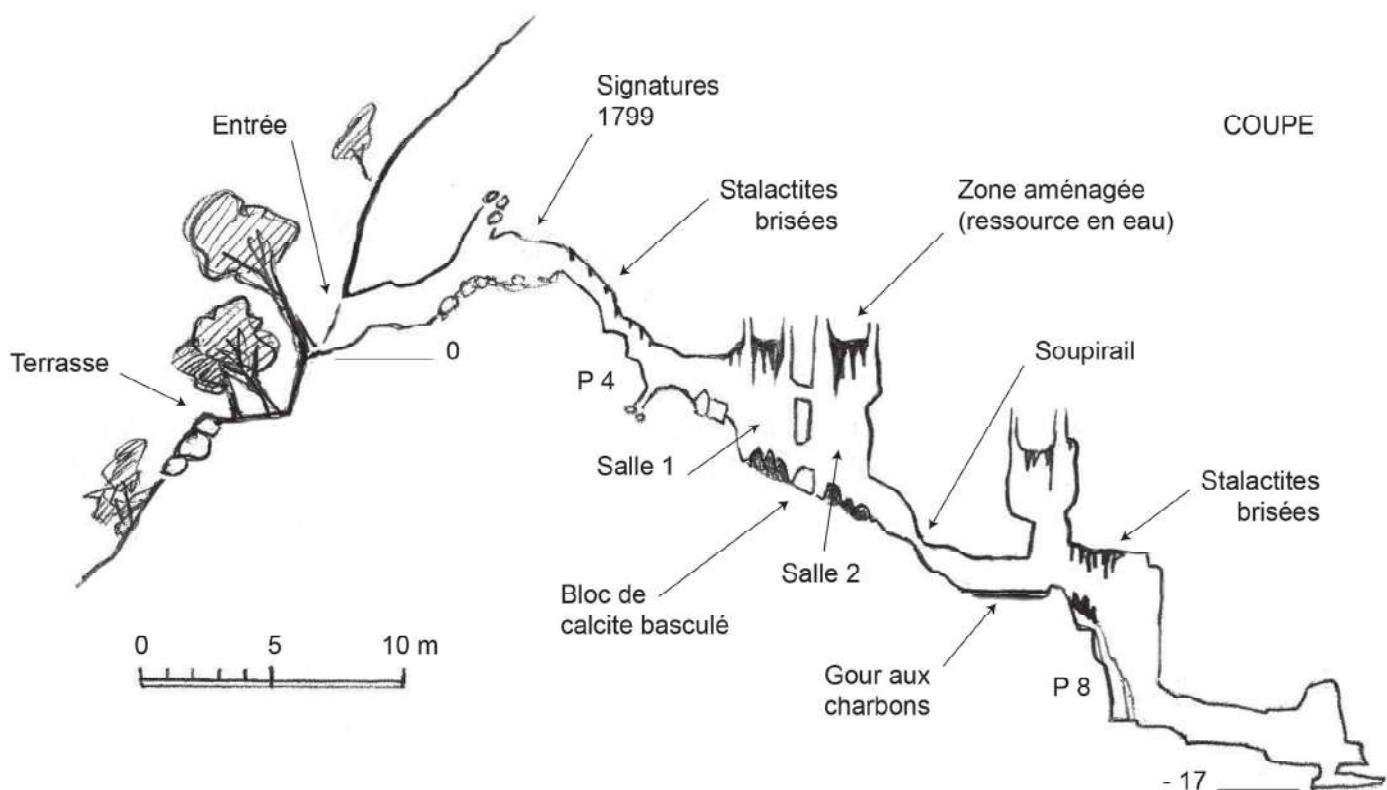


En effet, les hommes préhistoriques n'apprécient guère les stalactites pointues qui présentent un danger potentiel lorsqu'ils évoluent sous ou à proximité de celles-ci.

Aujourd'hui, les spéléologues n'utilisent pas cette stalagmite et préfèrent amarrer un peu plus haut. Le bris des stalactites doit donc être attribué aux précédents explorateurs. À proximité de la stalagmite-amarrage, un fragment de stalactite brisée est coincé dans une rigole (fig. 10 >); il est aujourd'hui scellé dans la calcite et montre que le bris des concrétions et l'exploration de la grotte sont déjà anciens.



Au sommet du puits (P 8), une couche d'argile rouge tapisse le fond d'un gour. Le piétinement a fait apparaître une couche noire sous-jacente épaisse d'un bon centimètre. Il ne s'agit pas de débris minéraux, mais de charbons de bois qui se sont accumulés en grand nombre au fond du gour. Ces charbons viennent de plus haut et se sont trouvés piégés dans ce bassin naturel. La quantité de charbons montre que la grotte n'a pas été visitée qu'une fois. En effet, il ne s'agit pas d'une simple incursion, mais bien d'une fréquentation répétée d'hommes munis de torches qui sont à l'origine de cette concentration de charbons.



11 - Coupe schématique de la baume du Capelan (d'après NURIT, 1992, pp. 82-83).

Après le « gour aux charbons », on trouve une étroiture en soupirail qui livre accès à une petite salle concrétionnée (salle 2). Le plafond est assez haut et permet de se relever. On note que l'étroiture en soupirail semble avoir été élargie anciennement, car un épais bourrelet de calcite dissimule la base de stalactites sectionnées (fig. 11).

Cette étroiture en soupirail marque la limite entre la zone exploitée, très fréquentée, et la partie profonde ayant fait l'objet de simples reconnaissances. En effet, il faut d'abord explorer une grotte dans ses moindres recoins avant d'en évaluer les ressources. C'est seulement après une reconnaissance, que vient le temps de l'aménagement et de l'exploitation de la ressource, au cas particulier il s'agit de l'eau.

c. La zone exploitée

Les salles hautes (n° 1 et 2) sont recouvertes par un épais concrétonnement qui atteste la présence ancienne d'écoulement d'eau.

Des traces de suie entre les draperies des coulées, sont en partie recouvertes par une calcite plus claire (fig. 12 >).

Ce sont bien les concrétions ruisselantes des salles hautes qui ont été exploitées pour leur ressource en eau.



De nombreux bris de concrétions avec repousses montrent que les faits sont anciens (< fig. 13).

Un gros bloc de calcite a été déplacé sur le côté pour permettre un accès plus facile entre les salles n° 1 et 2.

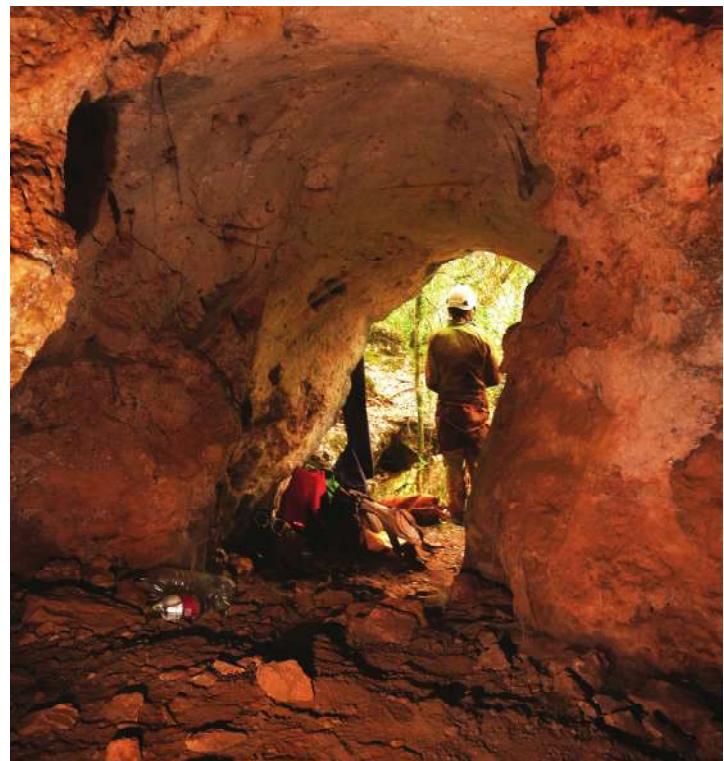


Partout dans ces salles, on note la présence de nombreuses concrétions brisées dont les fragments ont été entreposés à l'écart des aires de circulation (< fig. 14).

La zone exploitée de la grotte comporte de nombreuses concrétions brisées, mais aucun charbon de bois n'est visible au sol ; car ces charbons ont été emportés par les eaux ou recouverts par la calcite. On ne les trouve en quantité qu'au fond du gour aux charbons situé après le Soupirail où ils se sont accumulés en grand nombre.

Au-dessus des deux salles, on trouve une série de passages étroits qui ont tous fait l'objet d'un élargissement par des bris anciens de stalactites.

À l'entrée, le couloir pentu de la baume du Capelan présente des dimensions modestes offrant peu de possibilités d'aménagement (fig. 15 >).



À l'extérieur de la grotte, dans la pente, on trouve de gros blocs de roche délimitant de petites terrasses. On peut se convaincre de leur origine anthropique en examinant un petit muret de pierres édifié entre deux gros blocs (< fig. 16). Il est fort probable que des hommes aient vécu à l'entrée de la cavité. La grotte du Capelan a donc été fréquentée par des hommes du Néolithique ou de la Protohistoire ; c'est-à-dire bien avant l'arrivée du capelan et des spéléologues cévenols.

Un dernier exemple de cavités de seconde main, présentées comme des premières, est avéré dans la grotte du Bois de Long où le point de désobstruction est bien identifié.

3. La grotte du Bois de Long

a. La partie anciennement aménagée

Le 9 septembre 2023, une visite de la grotte du Bois de Long (Brissac) a permis d'éclaircir une affaire vieille de 50 ans (Bigot, 2023b).

La cavité est relativement fraîche et correspond à un piège à air froid. En effet, des concrétions ont été affectées par le gel durant les épisodes froids du Quaternaire.

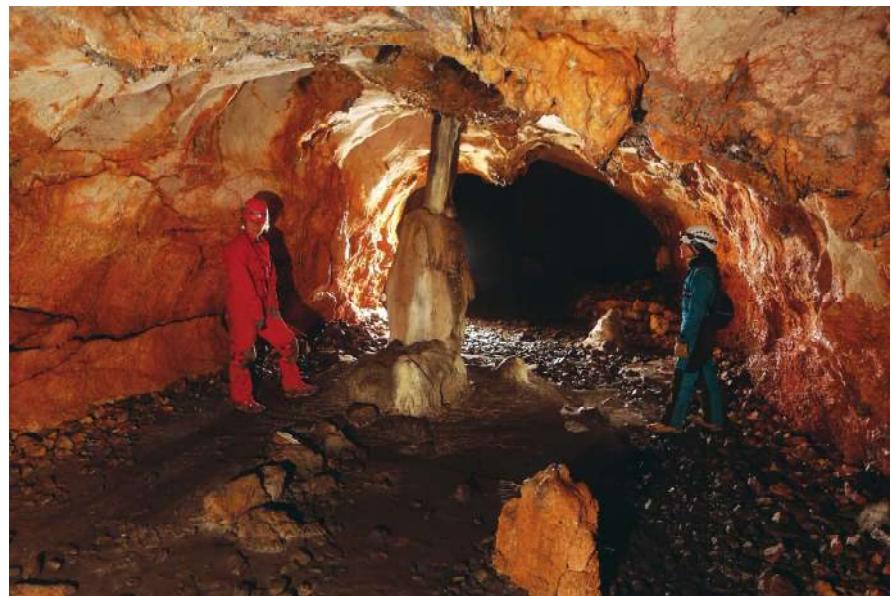
L'entrée de la grotte présente des murets et des terrasses de pierres sèches indiquant un aménagement de la cavité aux périodes préhistoriques (fig. 17 >).



L'ancienneté des faits est attestée par la calcite qui recouvre les pierres (< fig. 18).

Plus loin, quelques tessons de grands vases attestent une utilisation en grotte-citerne ; toutefois, la présence d'ossements humains suggère que la cavité a été également utilisée comme sépulture.

Au bas de la pente aménagée en terrasses, on trouve une galerie subhorizontale, anciennement aménagée, richement concrétionnée (fig. 19 >), mais très vite une première barrière de concrétions vient interrompre la visite.



b. Les barrières de calcite

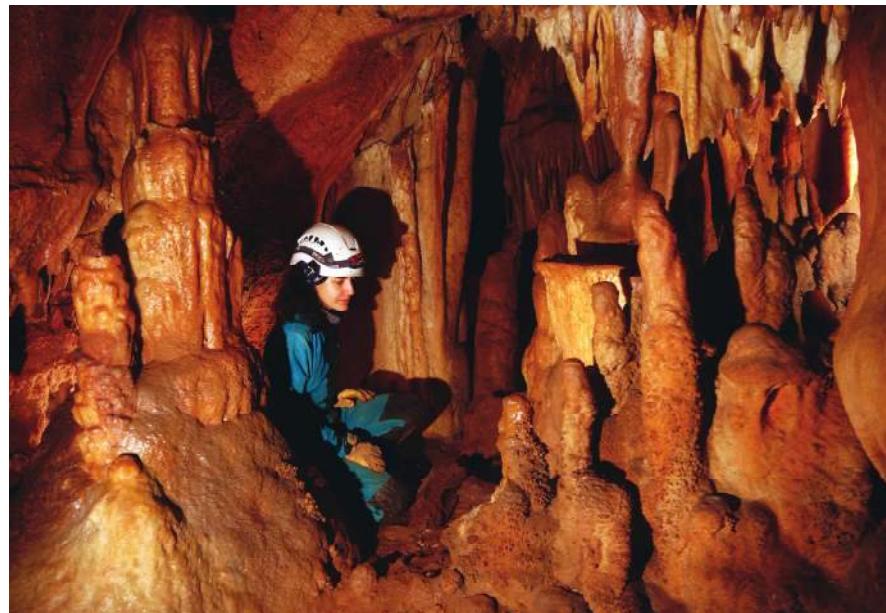
La partie aménagée de la grotte, d'une longueur de 90 m, prend fin devant une barrière de concrétions qui raconte une tout autre histoire que le geste des spéléologues. En effet, on peut lire dans la littérature spéléologique : « Grotte du Bois de Lom (Commune de Coupiac) : Dynamitage d'une barrière stalagmitique. 80 m de galerie première. » (SCM, 1973). Après cette découverte, le développement de la grotte passe à 170 m.

L'étroiture entre les concrétions de la première barrière a peut-être été rouverte par les spéléologues du Spéléo Club de Montpellier, mais le passage ouvert dans la calcite avait été franchi dès les périodes préhistoriques.

Ce passage élargi, qu'un concrétionnement ultérieur avait peut-être refermé, a fait croire aux spéléologues qu'ils étaient les premiers...

Il existe deux barrières de concrétions à franchir ; la première forme une limite climatique très nette entre la partie qui piège l'air froid et la galerie « nouvellement découverte ». Derrière cette première barrière, on débouche dans une galerie longue de seulement 10 m ornée de disques.

Bientôt, une deuxième barrière de concrétion se dresse à nouveau (fig. 20).



20 - 2^{ème} barrière de concrétions dans laquelle un passage en chicane et une « porte » ont été ouverts anciennement.

c. Les indices de bris anciens

Cette partie, entre deux barrières, comporte des bris de concrétions et des aménagements visant à organiser l'espace ; les blocs les plus gênants ont été placés sur le côté. On remarque au sol des signalisations, comme un gros fragment de concrétion, marquant l'itinéraire entre des stalagmites. Un étroit passage en forme de chicane, ouvert dans des piliers stalagmitiques, permet de franchir la deuxième barrière de calcite. Cette barrière n'a pas fait l'objet d'élargissement de la part des spéléologues ; les bris sont anciens et résultent d'une action préhistorique. À l'intérieur de ce passage, on slalome entre des piliers, mais on reconnaît la signature des hommes préhistoriques grâce à un fragment de stalactite. Ce fragment, disposé horizontalement en équilibre, pointe vers la sortie (fig. 21 >) ; en effet, c'est toujours la sortie qui est indiquée et non la suite de la galerie.



Il est vrai que dans la chicane entre piliers, on perd un peu l'orientation de la galerie ; la stalactite est donc là pour s'orienter et indiquer le passage à emprunter.

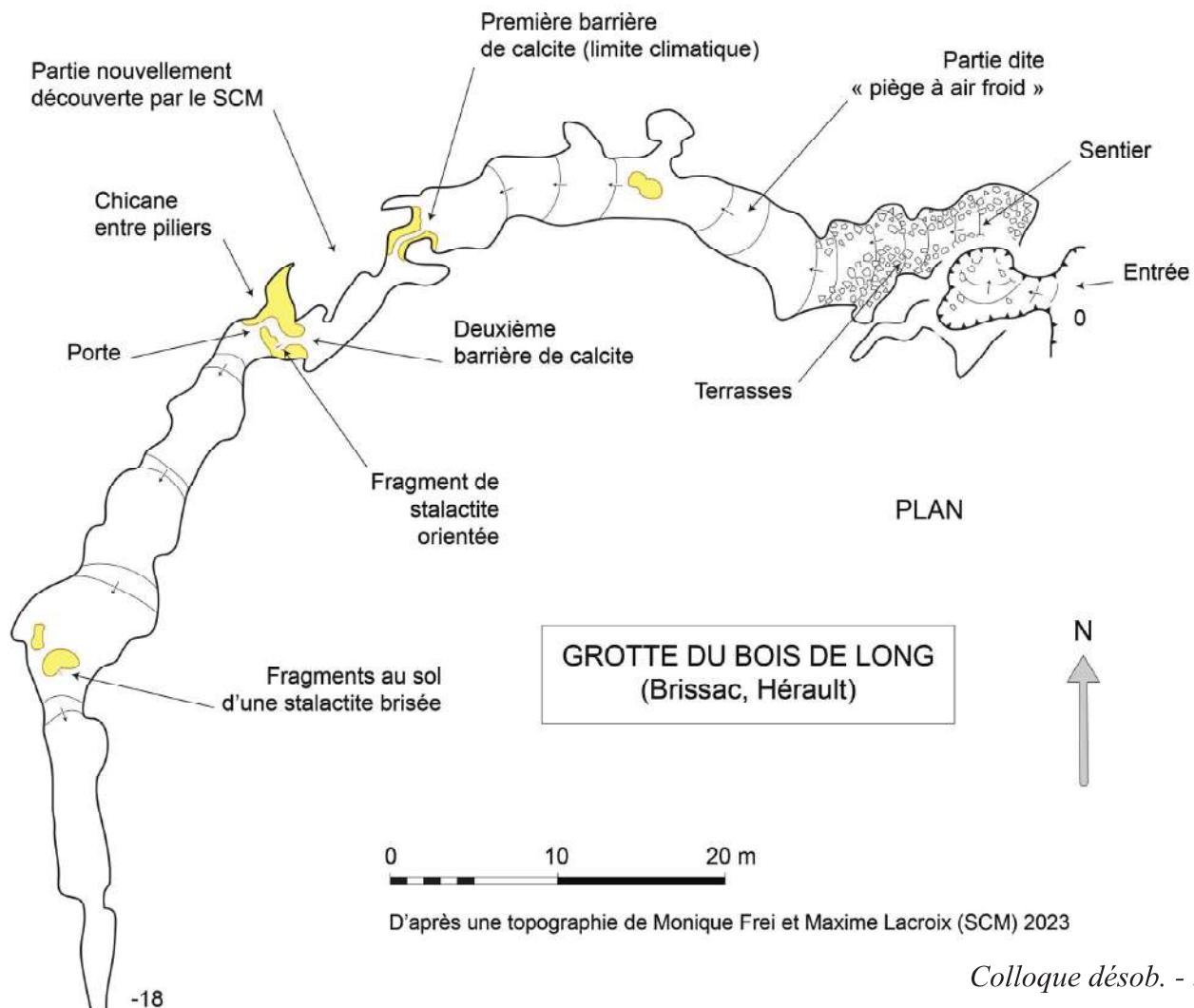
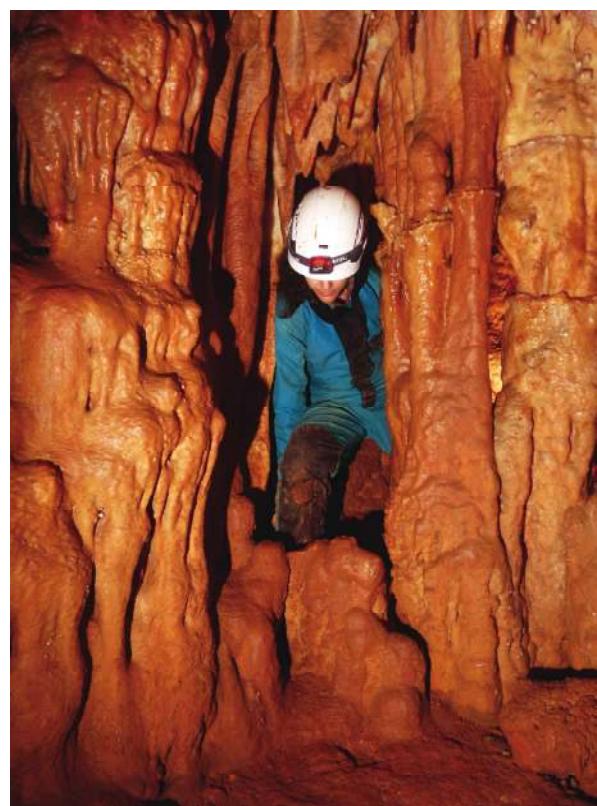
On débouche ensuite dans une galerie plus spacieuse par une sorte de « porte » ouverte entre les concrétions (fig. 22 >).

En continuant l'exploration de la galerie, on arrive près du terminus. À main droite, une stalactite a été brisée anciennement. On observe au sol, des fragments pris dans la calcite. Tandis qu'on peut voir en plafond de petites repousses sur la stalactite épointée.

Il s'agit d'un bris ancien antérieur à l'arrivée des spéléologues qui aurait dû les alerter ; mais dans la joie de la première, ce constat aurait peut-être gâché la fête.

4. Conclusion

Ces trois exemples montrent que les cavités ont été fréquentées de longue date et que la désobstruction d'une étroiture ne suffit pas à garantir une vraie première spéléologique. Lorsque les passages sont trop faciles à franchir et que tout est déjà au gabarit, c'est peut-être que vous n'êtes pas le premier à venir ici. Toutefois, les « premières » des spéléologues modernes restent de belles découvertes, même si la grotte est un produit de seconde main.



Bibliographie

BIGOT Jean-Yves (2015) – Traces & indices. Enquête dans le milieu souterrain. Contribution à la spéléo-archéologie et à la géoarchéologie. 194 p.

BIGOT Jean-Yves & CAUMONT Daniel (2019) – Histoires parallèles : la grotte du Serre des Périers à Pégairolles-de-Buèges (Hérault). Actes du premier colloque francophone « Histoires de désob' », Azé (Saône-et-Loire), pp. 51-63.

BIGOT Jean-Yves & BRUXELLES Laurent (2019) – Campagne d'investigations dans la grotte préhistorique de la Grosse Marguerite (Aiguèze, Gard). Actes du premier colloque francophone « Histoires de désob' », Azé (Saône-et-Loire), pp. 40-50.

BIGOT Jean-Yves (2021a) – Des fontaines souterraines en Languedoc. Les concrétions-larmiers de l'aven du Mas de Rouquet (Hérault), de la grotte de la Fage (Gard) et de la baume Cambrette (Hérault). Spelunca, n° 163, pp. 4-12.

BIGOT Jean-Yves (2021b) – Compte rendu de sortie du 26 juin 2021 dans la baume Cambrette, Saint-Martin-de-Londres, Hérault (Daniel Caumont & Jean-Yves Bigot). 9 p. (inédit).

BIGOT Jean-Yves (2021c) – Compte rendu de sortie du 22 juillet 2021 dans la baume Cambrette, Saint-Martin-de-Londres, Hérault (Élodie Dardenne & Jean-Yves Bigot). 7 p. (inédit).

BIGOT Jean-Yves (2023a) – Compte rendu de sortie du 12 juillet 2023 dans la baume du Capelan, Pégairolles-de-Buèges, Hérault (Jean-Pierre Rouges, Anthony Mirico, Daniel Caumont & Jean-Yves Bigot). 6 p. (inédit).

BIGOT Jean-Yves (2023b) – Compte rendu de sortie du 9 septembre 2023 dans la grotte du Bois de Long, Brissac, Hérault (Laurent Bruxelles, Élodie Dardenne, Sidney Roussel & Jean-Yves Bigot). 10 p. (inédit).

GERSAM - Groupe d'Études et de Recherches Spéléologiques et Archéologiques de Montpellier (1992) – Document de synthèse confidentiel sur l'inventaire spéléologique du Larzac et de la Séranne (automne, 1992). Site Internet <http://www.jfbrun.eu/gersam/inv92.htm>

GALANT Philippe (1995) – Étude archéologique de la grotte de Baume Cambrette, Saint-Martin-de-Londres, Hérault. Bulletin du Comité départemental de spéléologie de l'Hérault, CDS34 éditeur, n° 10, pp. 139-154.

GALERA Jean-Louis (1983) – Inventaire spéléologique du département de l'Hérault : grottes et avens de la montagne de la Sellette (Hérault). Expokarst n° 1. CLPA édit., 294 p.

JOLY Robert de (1930) – Grotte-aven de la « Baume Cambrette ». In Explorations spéléologiques dans l'Hérault, Spelunca, 2e série, bulletin du Spéléo-club de France, n° 1, pp. 104-105.

NURIT Serge (1992) – La montagne de la Séranne. Approche spéléologique. Expokarst, n° 3, CLPA édit., 261 p.

SPÉLÉO-CLUB DE MONTPELLIER – SCM (1973) – Résumé des activités 1972-1973. Bulletin du Comité départemental de Spéléologie CDS34, n° 3, p. 97.

TUZET O., BONNET A. & CAILAR J. du (1947) – Contribution à l'étude de la faune cavernicole du Languedoc méditerranéen. Notes biospéleologiques, t. 1, pp. 53-64.

Remerciements

Nous remercions Laurent BRUXELLES, Élodie DARDELINE, Jean-Pierre ROUGES et Sidney ROUSSEL, qui ont bien voulu nous accompagner sous terre.